

CRÉATION D'UN DÉPÔT D'IMAGES VISUELLES NON STIGMATISANTES SUR LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES

UN RAPPORT DE

Ontario Network of People who Use Drugs

Santé publique Ontario

et *Healthcare Human Factors*

Mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 3 |
| Contexte | 4 |
| Méthodologie | 5 |
| Formation du comité directeur | 5 |
| Séance d'information | 5 |
| Réunions du comité directeur | 6 |
| Notes de réunion et activités préparatoires | 6 |
| Production et examen du rapport | 6 |
| Conclusions | 7 |
| À quoi ressemblent la stigmatisation et la positivité en imagerie | 7 |
| Prochaines étapes | 15 |
| Limites | 16 |
| Conclusion | 16 |

AVANT-PROPOS

Ce rapport a été dirigé, guidé et rédigé par et pour des personnes qui consomment des substances. Le projet a reçu l'appui de l'organisme *Human Health Factors (HHF)* pour sa conception collaborative ainsi que l'apport de Santé publique Ontario (SPO) en ce qui concerne les données probantes sur l'impact de la stigmatisation et les stratégies pertinentes. Dans le cadre de ce projet, nous avons mis sur pied un espace exempt de jugement en vue de favoriser les conversations sur les réalités actuelles des personnes qui consomment des drogues. Nous avons reconnu les différentes étapes de la consommation de substances et les raisons qui les motivent, les multiples domaines interconnectés de discrimination et d'iniquité ainsi que l'augmentation des situations de deuil et de perte associées à la crise d'empoisonnement aux drogues.

Le contenu reflète principalement les points de vue des membres de la collectivité et exprime des opinions sincères et valables dans le contexte de la consommation de drogues en Ontario. Cette approche reconnaît la nécessité d'accueillir, d'écouter et de réagir de manière significative aux opinions des personnes qui consomment des drogues lors de l'élaboration des programmes et des politiques qui les concernent. La vision d'un dépôt d'images visuelles non stigmatisantes sur la consommation de substances consiste à habiliter les personnes qui consomment des drogues à échanger et à promouvoir des images précises et authentiques d'expériences communautaires axées sur la positivité. La création d'un tel dépôt constitue une démarche prometteuse s'inscrivant dans une intervention de lutte contre la stigmatisation qu'il faudra par ailleurs évaluer plus en profondeur pour en comprendre les bienfaits potentiels et en atténuer les torts involontaires.

En gardant à l'esprit que les personnes qui consomment des drogues proviennent d'horizons divers, nous avons tenté de présenter ce rapport en demeurant fidèles aux opinions exprimées par les membres concernés de la communauté. Ce rapport a une grande valeur du fait de son engagement à mobiliser les personnes qui consomment des drogues à titre de collaborateurs clés pour améliorer les pratiques actuelles d'imagerie visuelle sur la question. Bien qu'il ait été au départ conçu pour orienter la mise sur pied d'un dépôt d'images, ce rapport jette des assises prometteuses pour l'exploration de démarches de lutte contre la stigmatisation qui sont compatibles avec les expériences et les réalités des personnes qui consomment des drogues.

CONTEXTE

Vous êtes-vous déjà demandé comment les médias façonnent nos opinions sur la consommation et la surdose de substances? Nombre d'études établissent un lien entre les images médiatiques et les connaissances, attitudes et perceptions du public à l'égard des personnes qui consomment des drogues (1-10). En conséquence, les personnes qui consomment des drogues au Canada signalent couramment qu'elles sont victimes de stigmatisation et de discrimination, ce qui crée des obstacles et des inégalités, notamment un mauvais accès à des services et des soins de qualité (9, 11).

Lorsque nous parlons des médias, nous incluons les articles et les chaînes de nouvelles, les rapports (en ligne et sous forme imprimée) ainsi que les documents gouvernementaux et institutionnels. Un média n'est pas qu'un rapporteur de faits, c'est un conteur qui nous propose une façon particulière de voir le monde (1).

Ce récit comporte un aspect politique, en ce sens qu'il influence notre perception des choses, en particulier notre perception des drogues et des personnes qui les consomment. Dans une large mesure, de nombreux problèmes liés aux drogues sont rapportés hors contexte, négligeant ainsi de montrer comment des aspects comme le logement, la santé mentale et la pauvreté sont interconnectés. Les médias ont tendance à mettre l'accent sur les symptômes au lieu de parler des histoires et des enjeux sociaux qui sous-tendent la stigmatisation (2). En abordant séparément ces aspects, les facteurs institutionnels et systémiques plus vastes qui sont en jeu passent relativement inaperçus (1).

Les médias peuvent influencer le public de diverses façons, par exemple en lui disant de quels problèmes se soucier et en façonnant ses attitudes. Les médias sont puissants et ils entretiennent une relation de longue date avec la politique et la politique publique, ayant un impact direct les uns sur les autres (5). De nombreuses personnes, même celles qui en savent peu sur l'usage de substances, se fient aux médias pour comprendre la question, en faisant ainsi un outil puissant pour changer les opinions et les politiques en matière de drogues (3,4).

L'imagerie tout comme le langage sont de puissants outils de communication et de modification du comportement, car ils servent à identifier, étiqueter et aliéner les groupes stigmatisés (5,6). Le langage peut à la fois renforcer et contrer les actions, perceptions et attitudes stigmatisantes (7). Plusieurs ressources et outils linguistiques ont été développés au Canada, notamment des guides linguistiques pour les médias et les professionnels de la santé ainsi que des feuillets d'information et des documents infographiques en vue de réduire les attitudes et les comportements qui stigmatisent les personnes qui consomment des drogues (7-10,12,13). Même si le langage stigmatisant a donné lieu à nombre de recherches, l'imagerie stigmatisante a quant à elle suscité moins d'intérêt.

Ce projet visait à élaborer un plan pour recueillir des photos, des œuvres d'art et d'autres artefacts visuels qui représentent exactement et positivement les personnes qui consomment

des drogues ainsi que les autres groupes concernés. Cette approche reposait sur des méthodes établies de recherche par amorce photo qui sont utilisées pour responsabiliser les communautés et favoriser les changements sociaux (15). Cela avait pour but d'encadrer les efforts individuels de collecte d'images visuelles au sein de la communauté et de favoriser l'hébergement de ces ressources dans un dépôt auquel les éditeurs, les rédacteurs, les auteurs et les membres de la communauté pourraient accéder pour illustrer des comptes rendus publics, des publications et des médias d'information. Enfin, un tel dépôt offrait une possibilité de réduire la stigmatisation et les méfaits dont sont victimes les personnes qui consomment des drogues.

Le projet a été réalisé sous la direction du *Ontario Network of People Who Use Drugs* (ONPUD) grâce au soutien financier de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Santé publique Ontario (SPO) a fourni le soutien scientifique et technique tandis que *Healthcare Human Factors* (HHF) a assuré la gestion des activités de conception et d'animation.

MÉTHODOLOGIE

Ce projet misait sur une approche communautaire collaborative pour aborder différents thèmes, notamment la stigmatisation par rapport à l'imagerie positive, les mécanismes de collecte d'images, les cadres de gouvernance communautaire, la mobilisation de l'auditoire et les problèmes reliés à la conservation, à l'accréditation et à la rémunération.

Formation du comité directeur

Pour faciliter le projet, l'équipe a mis sur pied un comité directeur formé de 10 à 15 Ontariens ou Ontariennes qui consomment des drogues. Le ONPUD a géré le recrutement des membres potentiels du comité (invitation par le biais d'un programme de proximité) qui ont été invités à participer à quatre rencontres virtuelles animées.

Séance d'information

Les membres de la collectivité désireux de faire partie du comité directeur ont été conviés à une séance d'accueil virtuelle d'une heure. Pendant cette séance, les participants ont reçu de l'information détaillée sur le projet, appris quelles étaient les attentes à l'égard des participants du comité directeur, obtenu des précisions relativement aux honoraires et eu l'occasion de poser des questions au sujet de leur participation.

Même si la participation au comité directeur signifiait que les participants devaient prendre part à toutes les réunions, les candidats ont été informés que leur participation était entièrement volontaire et que l'équipe du projet ferait preuve de souplesse en cas de conflits d'horaire. L'équipe a décidé de permettre le recrutement de 15 personnes pour s'assurer qu'il y ait au moins dix membres à chacune des réunions. Si les participants souhaitaient faire partie

du comité directeur, un courriel était envoyé au coordinateur du projet pour confirmer leur participation et les détails du calendrier des réunions.

Réunions du comité directeur

Les quatre réunions animées, que nous avons appelées les « réunions », duraient deux heures chacune et étaient conçues les unes en fonction des autres, de façon à favoriser une discussion continue et évolutive basée sur les conclusions des réunions précédentes. La structure de ces réunions incluait les éléments suivants :

- / Règles internes et participation volontaire : avant le début de chaque réunion, les animateurs ont passé en revue les règles générales concernant le partage d'idées et le respect d'autrui sur les lieux de la rencontre. De plus, les animateurs ont rappelé aux participants quels étaient l'objectif du projet et les attentes à l'égard du comité directeur. Les membres ont été informés que leur participation était volontaire et ils ont eu l'occasion de poser des questions à ce sujet. Les animateurs ont précisé qu'en prenant part aux réunions, les participants consentaient implicitement à l'enregistrement des notes prises pendant les réunions;
- / Inscription des activités au tableau Miro : les animateurs ont consigné des notes sur le tableau Miro en fonction des discussions et des commentaires des membres du comité directeur;
- / Éléments de présentation : des présentations occasionnelles sur des sujets comme des cadres de travail et des principes particuliers ont été incluses afin de fournir au comité directeur de l'information pour orienter ses discussions;
- / Tables rondes : un type de discussions moins structurées a été utilisé pour favoriser des échanges réfléchis et fluides sur la question.

Les réunions étaient animées conjointement par des membres de l'équipe du projet pour que le processus soit harmonieux et productif. L'annexe du présent document présente l'ordre du jour de chacune des réunions.

Notes de réunion et activités préparatoires

Des notes ont été prises à chacune des réunions et subséquemment communiquées aux membres du comité directeur. En outre, les membres du comité devaient prendre part à des activités préparatoires avant certaines réunions afin d'enrichir la discussion.

Production et examen du rapport

Les conclusions qui se sont dégagées des quatre réunions ont servi de fondement pour l'élaboration conjointe du présent rapport. Ce dernier a fait l'objet d'un rigoureux processus d'examen, incluant une révision par l'ensemble des membres du comité. Ce rapport a également été transmis aux membres du comité directeur aux fins d'examen et d'évaluation

finale, en vue de s'assurer qu'il correspondait exactement aux discussions ayant eu lieu pendant les réunions. Enfin, une réunion de suivi a été organisée avec le comité directeur pour discuter des dernières rétroactions et questions en lien avec le rapport, des objectifs généraux du projet, ainsi que des possibles activités d'application des connaissances qui pourraient être envisagées pour communiquer les résultats du projet. Les affirmations contenues dans le texte proviennent des discussions en atelier avec des membres de la collectivité et elles reflètent principalement leurs opinions quant aux images utilisées pour dépeindre l'usage de substances.

CONCLUSIONS

À quoi ressemblent la stigmatisation et la positivité en imagerie

Le groupe a d'abord examiné une série d'images repérées par des membres de la collectivité et les a ensuite classées selon qu'elles étaient stigmatisantes ou positives. Les images ont suscité une discussion sur la représentation de la stigmatisation et de la positivité dans les artéfacts visuels. Cela a mené à l'élaboration d'une série de points que les photographes et les artistes peuvent considérer pour s'assurer que les images représentent les forces de l'ensemble des personnes qui consomment des drogues et pour éviter les suppositions erronées et la stigmatisation.

En résumé, la rétroaction du groupe précisait qu'il est important que chacun des points suivants soit pris en compte par les personnes qui prennent les photos ou créent les œuvres qui illustrent l'usage de substances et la crise des surdoses.

1. Les photos devraient présenter l'histoire correctement

Une photo peut paraître stigmatisante sous un certain rapport, mais non stigmatisante sous un autre. Par exemple, la photo d'un campement choisie pour représenter le fait que les personnes en situation d'itinérance risquent davantage de mourir n'est pas stigmatisante, mais une illustration précise de ce que signifie vivre dehors. Toutefois, la même photo serait stigmatisante si elle avait été choisie pour illustrer un propos sur les décès causés par les surdoses, car elle renforcerait la supposition erronée selon laquelle la plupart des personnes qui consomment des drogues sont sans abri. Il est important que les photos correspondent au contenu qu'elles sont censées illustrer.

2. L'exactitude et l'exhaustivité sont essentielles à la crédibilité

Les images qui illustrent l'usage de drogues présentent en général l'injection intraveineuse de substances. Pour représenter véritablement la consommation de drogues, il importe de préciser la nature des drogues et les moyens sécuritaires de les utiliser. L'imagerie devrait illustrer la diversité des fournitures, notamment des trousse pour l'usage sécuritaire de drogues comme les trousse de papier d'aluminium, de méthamphétamine et de crack.

3. Tracer un portrait authentique de la communauté sans chercher à frapper l'imaginaire

Les médias véhiculent des images de l'usage de drogues qui expriment la dépendance et la faiblesse, incitant la population à faire des suppositions erronées au sujet des personnes qui consomment des drogues. On voit rarement des images de personnes qui réussissent dans leur emploi ou leur vie de famille, ou qui consomment des drogues à des fins non médicales ou dans le cadre d'une situation sociale. Pourtant, la majorité des personnes qui consomment des drogues ont un emploi et un logement et consomment à l'occasion de la drogue comme d'autres savourent un verre de vin. Les photos qui racontent une histoire sur des personnes qui consomment des drogues devraient refléter le fait qu'elles proviennent de divers horizons et qu'elles se droguent pour différentes raisons.

4. Propreté et organisation plutôt que malpropreté et désorganisation

L'usage de drogues est souvent dépeint comme étant chaotique. Les photos qui présentent un ramassis de fournitures pour l'usage de drogues incitent l'auditoire à supposer que les utilisateurs sont désorganisés et irresponsables dans leur consommation. L'usage sécuritaire de drogues, que ce soit chez soi ou dans un site de consommation supervisé, est propre et organisé et devrait être représenté ainsi.

5. Humaniser les personnes qui consomment des drogues

Pour mettre en lumière la beauté et la positivité de la communauté des personnes qui consomment des drogues, les photographies devraient illustrer la joie, l'authenticité et la convivialité. Les images qui montrent que les personnes qui consomment des drogues sont « des personnes comme les autres » peuvent favoriser l'établissement de liens entre les communautés. Ces photos pourraient par exemple inclure des photos de famille, d'activités quotidiennes comme promener le chien, de rassemblements ou de festivités.

6. Éviter de transmettre un message de honte

Les photos de personnes qui consomment des drogues illustrent souvent l'isolement social ou le jugement interpersonnel, évoquant un sentiment de honte. Ces types de photos incitent les gens à supposer à tort que les utilisateurs de drogues se cachent pour consommer, sans le soutien de leurs communautés. Elles suggèrent également que les personnes qui consomment des drogues le font pour être fortement intoxiquées, alors que nombre d'entre elles prennent de la drogue de façon fonctionnelle ou occasionnelle.

7. Il n'y a pas de mal à montrer la tristesse déchirante

Il ne faut pas détourner le regard des visuels puissants qui illustrent les impacts catastrophiques de la crise des surdoses. Par exemple, il importe de montrer des images qui attirent l'attention sur le nombre de personnes qui sont mortes de surdoses. Ces types d'images contribuent à dynamiser les campagnes de sensibilisation communautaires.

8. Faire connaître la cause profonde

Il est important d'aider l'auditoire à comprendre les vraies raisons pour lesquelles des membres de la communauté meurent à un rythme aussi élevé. Par exemple, l'approvisionnement de drogues toxiques et l'insuffisance du filet de sécurité sociale sont des facteurs clés de la crise. Des images qui attirent l'attention sur l'inadéquation des systèmes à l'endroit des personnes qui consomment des drogues préviennent la formulation d'hypothèses erronées pour expliquer les surdoses, comme un manque de responsabilité et de moralité.

9. Promouvoir l'action

Des photos qui illustrent le militantisme peuvent servir à recadrer la façon dont la société perçoit les personnes qui consomment des drogues. Par exemple, l'image de personnes qui manifestent en faveur des efforts de réduction des méfaits peut servir à illustrer la mobilisation d'une communauté diversifiée qui se tient debout pour faire entendre son opinion. Les manifestations sont souvent l'occasion de capter de magnifiques images de la communauté, notamment des discours enflammés, des installations visuelles, de la musique et de la danse. Les photos de ces événements peuvent aider à susciter des discussions sur l'importance de promouvoir la communauté et ses besoins.

10. Présenter un éventail des types de consommation de drogues

L'imagerie de la consommation de substances appuie souvent la perception que l'usage de drogues est nocif, intrusif et désordonné. Cependant, les drogues peuvent être utilisées pour le plaisir, la gestion de l'anxiété, le soulagement de la douleur, etc. Les médias peuvent faire mieux en montrant des photos qui attirent l'attention sur les contextes plus larges de la consommation de drogues.

Ces considérations ne sont qu'un début pour équilibrer la nature des images qui sont diffusées pour illustrer la consommation de drogues et la crise des surdoses. Chaque fois qu'un éditeur ou un journaliste cherche une photo pour accompagner une histoire, il doit prendre en compte le contexte unique de cette histoire pour établir ce à quoi ressemble la stigmatisation et la positivité. Il faut toujours définir ce qui s'apparente ou non à de la stigmatisation en collaboration avec la communauté diversifiée des personnes qui consomment des drogues.

De même, un dépôt, peu importe sa dimension ou son envergure, ne saurait contenir toutes les images possibles. Conséquemment, le comité recommande non seulement la création d'un dépôt d'images positives, mais aussi la compilation en parallèle d'un catalogue de photographes de confiance issus de la communauté des personnes qui consomment des drogues.

Comment recueillir des images positives

Le comité directeur a convenu que la philosophie guidant la collecte d'images positives devrait être de commencer à l'intérieur de la communauté des personnes qui consomment des drogues. Cela signifie accorder la priorité aux membres de la communauté qui ont des compétences en photographie et accroître les compétences des personnes qui manifestent de l'intérêt.

Le soutien et le renforcement des capacités des photographes de la communauté sont importants pour les raisons suivantes :

- / Cela rejoint le principe général de ce projet : « *Rien sur nous, sans nous* ».
- / La communauté regorge de compétences et d'expertises diverses.
- / Sensitive photographs (such as those related to overdose) will be more appropriately
Les photos délicates (reliées aux surdoses par exemple) seront prises plus judicieusement par une personne de la communauté qui comprend le contexte et les conditions de vie de ses sujets et qui ne contestera pas ou ne perturbera pas le traumatisme silencieux de la criminalisation et de la vie en marge de la société.
- / Les personnes qui consomment des drogues, en particulier celles qui sont en situation d'itinérance, sont souvent fragilisées par la photographie de rue non consentie et parfois abusive. Par conséquent, le fait que quelqu'un de l'extérieur de la communauté veuille prendre des photos pour les ajouter à un dépôt participe à la violation continue de l'intégrité physique et de la sécurité des personnes qui consomment des drogues.
- / À mesure que l'équipement devient plus convivial, il faudra moins de temps et de ressources pour former et équiper de nouveaux photographes communautaires.
- / La fourniture d'équipements de photographie aux membres leur donne, ainsi qu'à leurs sujets, l'occasion de raconter leur histoire.

Le comité a cru que le meilleur moyen de démarrer la collecte de photos serait d'organiser une série d'ateliers de photographie, dirigés par et pour des personnes qui consomment des drogues. Cela demanderait le recrutement d'un ou de plusieurs photographes professionnels dans la communauté pour enseigner à d'autres personnes qui consomment des drogues comment prendre des photos en haute résolution de grande qualité. Pour favoriser cet effort, la formation devrait utiliser des appareils photos numériques à haute résolution ainsi que des téléphones-appareils photos. La formation devrait par ailleurs inclure des directives en matière d'édition de photos, d'éthique et de consentement.

D'importantes questions encore sans réponse ont trait à la façon dont les personnes qui consomment des drogues seront outillées pour diriger les activités de photographie. Voici certaines de ces questions :

- / Qui financera et sera propriétaire de l'équipement?
- / Comment les participants se procureront-ils et partageront-ils l'équipement?
- / Comment l'équipement sera-t-il entretenu et qui sera responsable de l'entretien?
- / Comment nous assurerons-nous que les personnes qui consomment des drogues, qui sont à risque de stigmatisation, soient traitées avec dignité au moment de prendre possession de ce coûteux équipement de photographie?
- / Comment nous assurerons-nous que ces personnes se sentent en sécurité lorsqu'elles se procurent, transportent, utilisent et rangent cet équipement?

Obtenir un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause

Avant de parler de consentement, le groupe a convenu que les sujets des photos devront accorder leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause avant la prise des photos et leur saisie dans le dépôt.

Selon les Nations Unies (14) :

- / **Donné librement** qualifie un consentement donné volontairement, hors de toute coercition, intimidation ou manipulation. Le terme désigne aussi une procédure pilotée par la communauté même dont le consentement est recherché, sans coercition, attentes ou délais imposés de l'extérieur.
- / **Préalable** signifie que le consentement est demandé suffisamment longtemps avant toute autorisation ou mise en train des activités.
- / **En connaissance de cause** se réfère principalement à la nature de l'engagement et au type d'information à fournir avant de demander le consentement, ainsi que pendant le déroulement de la procédure de consentement.

Le comité recommande que le processus de consentement inclue les précisions suivantes :

1. Le dépôt sera assujéti à un ensemble de normes, rédigées par des personnes qui consomment des drogues, qui énonceront les principes généraux auxquels les photographes doivent se conformer. Par exemple, les images ne doivent pas être utilisées de façon stigmatisante (hors contexte, encourageant des suppositions erronées ou négatives à l'endroit des personnes qui consomment des drogues) et ne doivent être utilisées que dans le contexte de l'usage de substances ou de méfait systémique.
2. Le consentement doit inclure une liste de vérification qui facilite le choix des contextes ou types d'utilisation pour lesquels le consentement est accordé ou pas.
3. Le consentement doit être explicite en ce qui concerne l'endroit où seront hébergées ces photos et les personnes qui y auront accès et pourquoi.

4. Le consentement doit décrire de façon claire les risques et les conséquences associés à la participation à ce projet.
5. Les personnes doivent recevoir une copie de leur formulaire de consentement de façon qu'elles puissent continuer d'avoir accès à l'information qu'il contient et revoir en tout temps leur décision de consentir au projet.
6. Le processus de consentement sera continu afin de permettre aux personnes de retirer leur consentement sans difficulté, tout en établissant clairement les limites au retrait du consentement (p. ex. lorsque les images seront en circulation, il sera difficile de les retirer).

Le comité a remarqué que les personnes qui consomment des drogues sont souvent perçues comme étant vulnérables et en conséquence, incapables de donner leur consentement. Cependant, le fait d'être vulnérable ne signifie pas qu'une personne est incapable de prendre des décisions ou n'est pas autonome. Retirer ce pouvoir décisionnel aux personnes qui consomment des drogues exacerbe leur stigmatisation. Le processus de consentement au projet devrait donc faire en sorte que les personnes connaissent les risques et les méfaits, qu'elles aient constamment accès aux conditions de leur consentement et qu'elles puissent facilement le retirer.

Voici quelques questions qui demeurent sans réponse pour l'instant :

- / Si une personne retire son consentement, quel processus sera suivi pour s'assurer que ses photos sont retirées du dépôt? S'il y a lieu, qu'est-ce qui peut être fait pour empêcher la circulation future des photos?
- / Le processus de consentement devra permettre aux participants de décider du sort de leurs photos advenant leur décès. Comment saurons-nous si le sujet d'une photo est décédé?
- / Comment la communauté trouvera-t-elle des sujets à photographier? Les personnes seront hésitantes par crainte d'être exposées à la stigmatisation et au jugement.

Conservation des images et octroi d'accès

Étant donné les recommandations du comité concernant le processus de consentement pour la participation au dépôt, la décision relative à la conservation des images dépendra du contrôle que la communauté souhaite exercer sur les photos. Par exemple, si un jeu de photos ne doit être utilisé que dans un contexte précis, l'interface doit communiquer ces conditions et en favoriser l'acceptation. Cela a conduit le comité à privilégier la création d'un site Web sur mesure (par rapport à l'utilisation d'une banque d'images comme Shutterstock) qui permettrait d'exercer ce degré de contrôle. En outre, ils ont fait deux suggestions quant à la conception de ce site :

1. Un utilisateur présente une demande d'accès à une photo en ligne, en précisant l'utilisation qu'il compte en faire. Un modérateur prend ensuite une décision qui, en cas

d'approbation, permet à l'utilisateur d'acheter la photo et d'en accepter les conditions d'utilisation.

2. Les photos numériques sont classées selon le thème et le contexte dans lesquels elles peuvent être utilisées, pour que les utilisateurs qui naviguent dans le dépôt sachent ce que les photos représentent et dans quels contextes elles peuvent être utilisées.

Toutefois, le comité reconnaît qu'un examen plus approfondi des banques d'images plus petites et manœuvrables existantes (comme SmugMug et Foap) s'impose afin de déterminer si elles permettraient ce degré de contrôle en matière d'affichage et de partage des photos, ce qui lui éviterait d'investir pour mettre sur pied un site Web sur mesure.

Rémunération

Le comité directeur recommande que toutes les personnes qui participent à la création d'une image ou de toute autre forme d'œuvre d'art soient rémunérées pour leur temps, leur effort et leur expertise. Cette rémunération devrait être versée au moment de la production de l'image ou de l'œuvre d'art.

À cette fin, des revenus seront tirés de l'octroi de licences pour les photos. Le comité a soupesé le pour et le contre de la facturation de frais pour l'usage des photos. Les partisans de la rémunération croyaient qu'elle était importante pour encourager le respect de l'expression artistique et ne pas contribuer à l'exploitation des personnes qui consomment des drogues. Cependant, les opposants s'inquiétaient que le public qui consulterait le dépôt ne soit pas habitué à payer pour des photos et que l'imposition de frais risquait de décourager l'adoption du projet et de nuire à sa mission.

Le comité a ensuite convenu de la nécessité de recourir à un modèle à plusieurs niveaux afin d'atteindre un consensus. Les membres du comité ont présenté quelques suggestions quant au fonctionnement d'un tel modèle :

- / Facturer par défaut les photos, mais créer un processus par lequel aucuns frais ne sont imposés pour certaines personnes ou utilisations (p. ex. les personnes qui consomment des drogues et les personnes qui utilisent les images pour un motif ou un travail au service d'une mission peuvent accéder sans frais aux photos).
- / Offrir les images gratuitement, mais exiger que l'utilisateur exprime son appui au photographe ou au dépôt duquel provient la photo afin de promouvoir le site et ses objectifs.
- / Un ensemble général de photos pourrait être offert sans frais, mais un abonnement serait requis pour accéder à certains types particuliers de photos.

Quelle que soit la façon dont les recettes sont générées, le comité croit qu'il est important que les personnes qui consomment des drogues soient rémunérées pour leur temps d'une manière éthique et réfléchie. Cela signifie que le consentement doit être clairement expliqué de façon à

garantir que les personnes rémunérées conservent leur pleine autonomie et leur pouvoir en ce qui concerne leur participation.

Créer un auditoire

L'objectif premier de ce projet consiste à changer la perspective du public à l'égard des personnes qui consomment des drogues. Le comité directeur voit deux manières possibles de partager les photos avec la population.

1. Par le biais du dépôt

Pour changer les moyens qu'utilisent les médias et les autres organismes influents de la société pour communiquer des histoires relatives à l'usage de substances et aux personnes qui consomment des drogues, il faut rejoindre un auditoire constitué d'acteurs importants comme des journalistes, des éditeurs, des établissements d'enseignement et même des politiciens.

Pour y parvenir, le comité a suggéré d'adopter une approche communautaire. Celle-ci mise sur les réseaux et les liens existants, le bouche-à-oreille et des moyens de communication simples comme les courriels de masse. Partant de là, le comité a par ailleurs suggéré d'organiser des dîners-causeries avec les populations cibles afin d'accroître la visibilité du projet et de susciter une conversation.

Pour exprimer l'importance du dépôt et en encourager l'utilisation, les communications devraient inclure les messages clés suivants :

- / Une large part de l'imagerie utilisée aujourd'hui est stigmatisante et à ce titre, constitue une forme de mésinformation;
- / Exprimer la vérité au moyen de l'imagerie importe, car des faits erronés peuvent conduire à des décès;
- / Inclure des citations de personnes qui consomment des drogues expliquant pourquoi certaines images sont motivantes et d'autres, stigmatisantes;
- / Highlight Mettre en lumière le comité directeur et les artistes qui sont derrière ce projet.

2. Au-delà du dépôt

Le comité a manifesté de l'intérêt pour l'utilisation de photos positives et non stigmatisantes pour transmettre au public des messages qui déstigmatisent la consommation de substances, la crise d'empoisonnement aux drogues et les personnes qui consomment des drogues. Voici différentes façons d'y arriver :

- / Expositions dans des galeries, des musées, des parcs, des centres communautaires, etc.

- / Des campagnes de promotion traditionnelles qui placeraient des images positives sur les panneaux d'affichage, les bancs de parc, les abribus, dans des petits prospectus, des dépliants ainsi que des médias sociaux.
- / Expositions interactives qui susciteraient des conversations chez les membres de la communauté, comme des ateliers, des bibliothèques vivantes ou des photos accompagnant des entrevues ou des conversations enregistrées.

La conversation concernant la transmission directe des messages s'est conclue sur l'idée qu'une entreprise sociale communautaire pourrait être mise sur pied pour organiser ces efforts publicitaires et potentiellement amasser des fonds qui pourraient servir à faire progresser la mission du projet.

PROCHAINES ÉTAPES

Ce rapport jette les bases du processus d'élaboration d'un dépôt d'images non stigmatisantes par et pour les personnes qui consomment des drogues. Il reste cependant plusieurs points à éclaircir et plusieurs décisions à prendre. La responsabilité de ces décisions et de la gouvernance continue du dépôt doit incomber aux personnes qui consomment des drogues.

Voici certaines tâches à accomplir dans l'immédiat pour que ce travail important puisse se poursuivre.

1. A Il faut préparer un dossier fournissant des exemples concrets d'images qui sont utilisées actuellement et expliquer en quoi elles stigmatisent les personnes qui consomment des drogues, afin d'obtenir l'appui de la communauté, des médias et du grand public.
2. Il faut établir des liens avec des reporters et des journalistes pour comprendre d'où ils tirent actuellement leurs images et les raisons de leurs choix.
3. Il faut effectuer une évaluation des besoins des personnes qui consomment des drogues afin d'obtenir une idée plus complète des besoins et des attentes de la communauté à l'égard de ce dépôt.
4. Il faut rédiger des descriptions de tâches et des contrats et sensibiliser la communauté afin d'entreprendre le recrutement d'une équipe de projet diversifiée.
5. Il faut élaborer des pratiques et des politiques pour éviter les situations d'oppression comme le racisme et la transphobie et les régler le cas échéant. Des lignes directrices précises doivent être instaurées de façon que les personnes ayant des identités croisées soient le plus en sécurité possible lorsqu'elles font leur travail.
6. Il faut préparer des formulaires de consentement pour les personnes qui participent au projet.
7. Les activités du projet doivent être définies afin d'appuyer l'élaboration d'un budget de projet.

LIMITES

1. Nous n'avons pas pris en compte les opinions des utilisateurs finaux (p. ex. reporters, journalistes et organismes gouvernementaux) pour déterminer ce qui motive leurs choix d'images pour représenter les personnes qui consomment des drogues et la crise des surdoses. Cette omission restreint notre compréhension de l'éventail complet des critères qui sous-tendent la sélection des images. Cela représente une occasion manquée de favoriser un engagement avec ces utilisateurs finaux et les personnes qui consomment des drogues, ce qui aurait pu étoffer nos recommandations.
2. La participation de 10 à 15 personnes dans notre étude ne reflète pas la population diverse des personnes qui consomment des drogues. Notamment, on constatait une sous-représentation des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) dans notre processus de recrutement. En outre, les problèmes rencontrés pendant les réunions virtuelles, comme l'accès limité aux réunions pour les personnes en régions rurales ou éloignées et celles qui ne possédaient pas la technologie nécessaire, ainsi que les difficultés à respecter les échéanciers organisationnels, peuvent avoir entravé la participation de certains groupes de personnes qui consomment des drogues. Ces limites peuvent nuire à la généralisabilité de nos constatations et à la prise en compte des expériences distinctes de ces populations. Conséquemment, les recommandations présentées dans le présent rapport ne peuvent pas être universellement applicables et efficaces pour l'ensemble des communautés et des groupes démographiques.
3. Les contraintes budgétaires de notre projet nous ont limités à l'étape de la planification et nous ont empêchés d'établir effectivement un dépôt d'images positives et non stigmatisantes. Bien que nos observations fournissent des renseignements cruciaux sur le processus de création d'un tel outil et l'utilisation d'images non stigmatisantes, l'absence du dépôt lui-même constitue un défi. Les utilisateurs finaux pourraient avoir de la difficulté à repérer ces images et à y accéder, mettant en lumière la nécessité d'un dépôt centralisé à cette fin.

CONCLUSION

Bien qu'il reste du travail à faire, il importe de souligner les nombreuses réalisations issues de la série de discussions du comité directeur. Ensemble, les membres du groupe ont été exposés à des images qui ont suscité chez eux la joie, mais aussi la tristesse en plus d'avoir eu des conversations difficiles, mais également des discussions productives. Cela a mené à la formulation d'une série de recommandations inspirées d'une volonté collective d'écouter les personnes qui consomment des drogues et d'aider la communauté. Le comité directeur espère

que ce futur dépôt sera appuyé et accueilli par d'autres communautés, intervenants, décideurs ainsi que par la société dans son ensemble.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier tous ceux et toutes celles qui ont pris part à ce processus, incluant : tous les membres du comité directeur qui ont partagé leur vécu, le *Centre for Community Based Research* pour ses conseils, le *Ontario Drug Policy Research Network* et nos coéquipiers de l'ONPUD, de SPO et de HHF pour leurs connaissances des perspectives des utilisateurs. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur le contenu de ce rapport. Nous ne pourrions évoluer collectivement vers un avenir meilleur que si nous pouvons compter sur l'engagement de la communauté.

AVIS

Ce document repose sur l'expertise d'Ontariens ou d'Ontariennes ayant une expérience vécue ou vivant une expérience concrète de la consommation de substances. Il est fondé sur les meilleures données probantes disponibles au moment de sa publication. L'application et l'utilisation de ce document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. L'ONPUD, SPO, HHF et l'ASPC n'assument aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve que l'origine et la source en soient mentionnées. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans l'autorisation écrite expresse de l'ONPUD.

Pour communiquer avec l'ONPUD, veuillez consulter le site : www.onpud.com

MODÈLE PROPOSÉ POUR CITER LE DOCUMENT

Ontario Network of People who Use Drugs (ONPUD); Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Healthcare Human Factors (HHF). Création d'un dépôt d'images visuelles non stigmatisantes sur l'usage de substances. Toronto, ON : ONPUD; 2024.

RÉFÉRENCES

1. Webster F, Rice K, Sud A. A critical content analysis of media reporting on opioids: The social construction of an epidemic. *Social Science & Medicine* [Internet]. 2020;244:112642. Disponible à : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953619306379>
2. Parent A. Impact of opioid overdose photos on addiction stigma, explicit bias, willingness to help, and support for policy items. USC Aiken Psychology Theses [Internet]. 2019; Disponible à : https://scholarcommons.sc.edu/aiken_psychology_theses/43
3. Lancaster K, Hughes CE, Spicer B, Matthew-Simmons F, Dillon P. Illicit drugs and the media: Models of media effects for use in drug policy research: Illicit drugs and the media. *Drug and Alcohol Review* [Internet]. 2011;30(4):397–402. Disponible à : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1465-3362.2010.00239.x>
4. Matheson C, Jaffray M, Ryan M, Bond CM, Fraser K, Kirk M, et coll. Public opinion of drug treatment policy: Exploring the public's attitudes, knowledge, experience and willingness to pay for drug treatment strategies. *International Journal of Drug Policy* [Internet]. 2014;25(3):407–15. Disponible à : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0955395913001801>
5. Hulsey J, Zawislak K, Sawyer-Morris G, Earnshaw V. Stigmatizing imagery for substance use disorders: a qualitative exploration. *Health & Justice* [Internet]. 2023;11(1):28. Disponible à : <https://doi.org/10.1186/s40352-023-00229-6>
6. Daundasekara SS, Arlinghaus KR, Johnston CA. The importance of language in behavior change. *American Journal of Lifestyle Medicine* [Internet]. 2019;13(3):239–42. Disponible à : <http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1559827619827810>
7. Agence de la santé publique du Canada. Parler de la consommation de substances de manière humaniste, sécuritaire et non stigmatisante : Une ressource pour les organisations canadiennes de professionnels de la santé et leurs membres (2019). 2019. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/parler-consommation-substances-maniere-humaniste-securitaire-non-stigmatisante-2019.html>
8. Agence de la santé publique du Canada. Un guide d'introduction pour réduire la stigmatisation liée à la consommation de substances au sein du système de santé canadien. 2020. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-introduction-reduire-stigmatisation-liee-consommation-substances-sein-systeme-sante.html>

9. Santé Canada. La stigmatisation : Pourquoi les mots comptent [Internet]; 2022 [cité le 1^{er} septembre 2023]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/stigmatisation-pourquoi-les-mots-comptent-fiche-information.html>
10. Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Guide : Se servir des mots pour surmonter la stigmatisation. 2019. Disponible à : <https://www.ccsa.ca/fr/se-servir-des-mots-pour-surmonter-la-stigmatisation-un-guide-dintroduction>
11. McQuaid RJ, Malik A, Moussouni K, Baydack N, Stargardter M, Morrissey M. La vie en rétablissement de la toxicomanie au Canada. Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances [Internet]. 2017 [cité le 28 septembre 2023]. Disponible à : <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-04/CCSA-Life-in-Recovery-from-Addiction-Report-2017-fr.pdf>
12. Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Quand il s'agit de dépendance, les mots parlent [infographie]. 2017. Disponible à : <https://www.ccsa.ca/fr/quand-il-sagit-de-dependance-les-mots-parlent-infographie>
13. Association canadienne de santé publique. Le poids des mots : Pour un langage respectueux en matière de santé sexuelle, de consommation de substances, des ITSS et de sources de stigmatisation intersectionnelle. 2019. Disponible à : <https://www.cpha.ca/fr/le-poids-des-mots-pour-un-langage-respectueux-en-matiere-de-sante-sexuelle-de-consommation-de>
14. Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture. Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause : Un droit des peuples autochtones et une bonne pratique pour les communautés locales. Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture [Internet]. [cité le 23 octobre 2023]. Disponible à : <https://www.fao.org/3/i6190f/i6190f.pdf>
15. Budig K, Diez J, Conde P, Sastre M, Hernán M, Franco M. Photovoice and empowerment: evaluating the transformative potential of a participatory action research project. BMC Public Health. 2018 Apr 2;18(1):432. Disponible à : <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5335-7>

ANNEXES :

ORDRES DU JOUR DES RÉUNIONS

Annexe 1 : Réunion 01

- 10 MIN** **Mot de bienvenue et allocution d'ouverture**
Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Quel est le plan?
- 30 MIN** **Table ronde : À quoi ressemble la stigmatisation?**
Réflexion et réaction sur une série d'images considérées stigmatisantes.
- 30 MIN** **Table ronde : À quoi ressemble une imagerie positive?**
Réflexion et réaction sur une série d'images considérées positives.
- 40 MIN** **Activité : Principes d'imagerie positive**
Quels thèmes clés sont ressortis de nos discussions?
Quels principes devraient guider l'imagerie positive?
- 10 MIN** **Réflexion et prochaines étapes**
Que se passe-t-il maintenant?

Annexe 2 : Réunion 02

- 15 MIN** **Mot de bienvenue et allocution d'ouverture**
Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Quel est le plan?
- 15 MIN** **Examen : thèmes des discussions de la réunion 01**
À quoi ressemblent la stigmatisation et l'imagerie basée sur la positivité?
- 60 MIN** **Activité : Conception des mécanismes de la collecte d'images**
Examiner les scénarios. Élaborer le meilleur processus pour chacun d'eux.
- 10 MIN** **Pause (vers la moitié de la réunion)**
Déliez-vous les jambes et prenez une collation!
- 10 MIN** **Discussion : Comment créer l'imagerie la plus percutante?**
En plus de les saisir dans un dépôt, comment peut-on utiliser ces images à bon escient ?
- 10 MIN** **Réflexion et prochaines étapes**
Que se passe-t-il maintenant?

Annexe 3 : Réunion 03

- 15 MIN** **Mot de bienvenue et allocution d'ouverture**
Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Quel est le plan?
- 20 MIN** **Activité : Conception des mécanismes de la collecte d'images (suite)**
Examiner les scénarios. Élaborer le meilleur processus pour chacun d'eux.
- 15 MIN** **Discussion : Comment créer l'imagerie la plus percutante?**
En plus de les saisir dans un dépôt, comment peut-on utiliser ces images à bon escient?
- 10 MIN** **Pause**
Déliez-vous les jambes et prenez une collation!
- 15 MIN** **Principes de PCAP/EGAP**
Cadres de gouvernance communautaire pour la protection et le contrôle de l'information.
- 30 MIN** **Activité : Protection de la vie privée et obtention du consentement**
Discussion fondée sur des scénarios sur la façon d'obtenir le consentement des sujets et de protéger leur vie privée.
- 10 MIN** **Réflexion et prochaines étapes**
Que se passe-t-il maintenant?

Annexe 4 : Réunion 04

- 15 MIN** **Mot de bienvenue et allocution d'ouverture**
Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Quel est le plan?
- 20 MIN** **Activité : Communiquer avec notre auditoire**
Quel est notre auditoire? Comment le sensibiliserons-nous?
- 30 MIN** **Discussion : Conservation, accréditation et rémunération**
Où les images devraient-elles être hébergées? Comment seront-elles protégées, diffusées et payées?
- 10 MIN** **Pause**
Déliez-vous les jambes et prenez une collation!
- 30 MIN** **Activité : Planification en vue du prochain projet**
À quoi devrait ressembler le plan de la prochaine phase de ce projet?
- 15 MIN** **Réflexion et prochaines étapes**
Que se passe-t-il maintenant?